

COMMUNIQUÉ

Printemps 2013

Rapport de Nancy Irving, Présidente



Je suis heureuse de faire rapport des travaux du Comité exécutif de la CHLC en préparation de l'Assemblée annuelle de Victoria, en C.-B., du 11 au 15 août 2013.

Auparavant, j'aimerais profiter de l'occasion pour remercier les participants de leur apport important aux travaux de la Conférence depuis notre dernière assemblée, à Whitehorse, et souligner à nouveau la valeur de ces efforts pour toutes les administrations.

Comme le révèlent les rapports ci-inclus des chefs de Section, la CHLC s'attaque actuellement à un très vaste éventail de dossiers qui sont vitaux pour les gouvernements et l'ensemble de la collectivité juridique canadienne. Je suis heureuse de signaler les progrès réalisés dans bien des dossiers depuis l'Assemblée de Whitehorse et je tiens à remercier tous les représentants gouvernementaux de leur apport.

Nos projets de recherche et nos groupes de travail profitent de l'expertise et de l'expérience combinées, ainsi que des perspectives uniques, des diverses administrations. En contrepartie, chacune d'elles bénéficie de nos efforts de collaboration et de coordination. Le processus n'est pas toujours rapide ou facile, mais il demeure tout à fait crucial dans un pays comme le Canada, où autant de gouvernements prennent part à la confection des lois. Je ne crois pas me tromper en affirmant que, si la CHLC n'existait pas, on réclamerait sa création partout au pays, comme ce fut le cas il y a près d'un siècle, lorsque la CHLC a vu le jour.

Il n'y a tout simplement pas de meilleure façon d'instaurer des lois harmonisées ou uniformes du côté civil et de susciter un consensus au sujet des changements au droit pénal.

Notre directrice administrative, Marie Bordeleau, a envoyé la demande annuelle de contribution aux diverses administrations pour le nouvel exercice financier. J'inviterais les représentants à rappeler à leurs gouvernements que cette contribution relativement modeste est vraiment pour eux une bonne affaire. J'aimerais remercier les administrations de leur soutien constant et les inciter à maintenir ou à renouveler leur engagement financier à la Conférence.

L'exécutif s'est réuni par conférence téléphonique depuis la publication de notre Communiqué de l'automne dernier et il se dit ravi de signaler les progrès réalisés par les Sections pénale et civile dans la préparation de l'Assemblée de Victoria. Je suis très heureuse de signaler l'excellence déployée par Lane Wieggers et Ian Rennie dans l'organisation de leurs groupes de travail en vue de cette prochaine réunion.

Je suis très heureuse également des travaux courants du Comité consultatif sur la gestion et le développement du programme, et du Comité international, dont Peter Lown, c.r., fait un exposé dans son rapport. Le rôle de leadership joué par Peter à titre de président sortant et de président actuel de ces deux comités est fort précieux pour la CHLC. Nous lui sommes particulièrement redevables de son succès à resserrer nos liens avec la Uniform Law Commission des États-Unis.

C'est également un vif plaisir pour moi de mentionner que la province de Québec a accepté d'être l'hôte de l'Assemblée du 100^e Anniversaire de la CHLC à Québec, en 2018. Cette ville est toute désignée pour célébrer le centenaire, car c'est précisément là que la Conférence s'est réunie pour la première fois en 1918. L'ancien président Michel Breton a déjà entrepris de dresser les plans de cet événement historique, alors bloquez votre agenda pour 2018 sans plus attendre!

Enfin, le rapport de Russell Getz et de Richard DeBoer sur les préparatifs de la réunion de cet été me fait déjà me languir de la côte ouest. Je me réjouis à l'idée de vous voir tous à Victoria, en août prochain.





Rapport de Lane Wiegerts Président de la Section pénale

En raison des chutes de neige record et du froid qui persiste chez moi, je crains un peu que l'échéance de la Section

pénale pour les résolutions ne passe avant l'arrivée du printemps. Cependant, avant d'en dire davantage sur cette importante échéance, j'aimerais formuler certaines observations générales au sujet de la Section pénale.

Chaque été, la Section pénale réunit des délégués de divers horizons du droit pénal pour débattre des résolutions visant à améliorer l'équité et l'efficacité de notre système de justice pénale. Bon nombre de modifications récentes au droit pénal ont trait à des questions déjà étudiées par elle. Cette tribune fournit aussi aux participants l'occasion de connaître les pratiques exemplaires en usage dans d'autres administrations et de s'entretenir avec des spécialistes de nombreux secteurs du droit pénal. Les échanges de la Section pénale ont été animés, enrichissants et cordiaux et je prévois que cette tendance se maintiendra à Victoria.

À l'Assemblée de cet été, la Section pénale consacra la majeure partie de son temps à débattre les résolutions proposées par les administrations et à étudier les rapports des groupes de travail. Elle compte actuellement cinq groupes de travail sur les sujets suivants, actuellement à l'étude : exemptions possibles des peines minimales obligatoires d'emprisonnement; création de mandats de perquisition extra-provinciaux visant à appuyer les enquêtes pour infractions provinciales; caractère adéquat des infractions criminelles actuelles pour régler les cas de rétractation de témoignages; modernisation des dispositions de préavis relatives à la preuve; et réforme des règles de procédure de la Section pénale.

J'aimerais rappeler à toutes les administrations que la **date d'échéance pour la présentation des résolutions** à la Section pénale est le **vendredi 26 avril 2013**. Veuillez faire parvenir vos propositions par courriel à M^{me} Anny Bernier, secrétaire de la Section pénale (anny.bernier@justice.gc.ca). La date de tombée doit être respectée pour permettre de faire traduire les résolutions et de les distribuer à temps à tous les

délégués. Je tiens à remercier les présidents et les membres des groupes de travail pour les efforts immenses qu'ils ont consacrés à leurs projets. De plus, je prends acte des importants travaux que mènent actuellement les représentants gouvernementaux afin de déterminer les résolutions qu'ils présenteront à l'assemblée de cet été. Enfin, je souhaite la bienvenue aux délégués dont ce sera la première présence à la CHLC. Je suis confiant que vous trouverez l'expérience enrichissante et mémorable. J'ai hâte de vous rencontrer tous dans la magnifique ville de Victoria.



Rapport de Ian Rennie Président de la Section civile

La Section civile continue de se réunir chaque mois par conférences téléphoniques auxquelles les représentants gouvernementaux participent

nombreux. Je tiens à remercier tout spécialement Clark Dalton et Marie Bordeleau, pour leur travail d'organisation, ainsi que Manon Dostie pour avoir fait traduire les procès-verbaux. Voici quelques-uns des projets en cours :

- exigences en matière de résidence et d'identification des électeurs et vote des militaires absents;
- mise en œuvre de la Convention de La Haye sur les titres;
- Convention des Nations Unies sur les garanties indépendantes et les lettres de crédit stand-by;
- protocole de rédaction uniforme pour la mise en œuvre des conventions internationales;
- *Loi sur les testaments*;
- location commerciale;
- modifications à la *Loi sur les subpoena interprovinciaux*;
- *Loi d'interprétation*;
- projet de loi sur l'arbitrage.

Des documents et des exposés sont en voie de préparation en ce moment même pour l'Assemblée annuelle de 2013. Nous sommes à la recherche de participants pour les groupes de travail sur ces projets, en particulier de personnes disposées à assumer la présidence (par exemple, la présidence du projet

concernant la *Loi sur les subpoena interprovinciaux*). Cette situation est attribuable au flot constant de départs et d'arrivées. Si vous êtes intéressé, veuillez en faire part à Ian ou à Clark.

Parmi les projets conjoints avec la Section pénale, mentionnons la *Loi sur les personnes disparues*, qui s'inscrit principalement dans la foulée de l'affaire *Picton*, en Colombie-Britannique. Certains de ces projets suscitent un vif enthousiasme. L'organisme Action Canada pour la population et le développement étudie actuellement divers projets nouveaux qui ne sont toutefois que très embryonnaires. Une loi uniforme sur les statistiques de l'état civil suscite beaucoup d'intérêt. Le Canada aimerait que la CHLC examine la possibilité d'harmoniser les lois nationales sur les procurations.

Nous examinerons très bientôt les Actes annuels de 2013 et, en particulier, nous mettrons à jour les tables de mise en œuvre des lois uniformes de la CHLC. Auriez-vous l'obligeance de scruter ces tables et de nous faire part de tout changement qui s'impose pour les actualiser.



Rapport de
Peter Lown, QC
Président, Comité
International et
Président, Comité
consultatif sur
l'élaboration et la
gestion des
programmes

Le Comité consultatif se réunit toujours chaque mois, par conférence téléphonique d'une durée d'environ une heure, pour élaborer et surveiller les activités de la CHLC liées aux projets. Les membres ont appris à épuiser efficacement l'ordre du jour dans un tel cadre. Cependant, il faut parfois examiner les activités du Comité de façon plus générale. C'est précisément ce que celui-ci fera lors d'une réunion en personne qu'il tiendra en juin cette année, à Ottawa. Le Comité se concentrera alors sur trois points généraux : renouveler sans cesse l'éventail des projets pour la Conférence; élaborer une stratégie d'exécution comprenant une base d'information et des points à mettre en œuvre;

aborder la difficulté d'assurer la recherche et le leadership pour les projets approuvés. Presque tous les travaux de la Conférence sont effectués bénévolement. Le défi consiste à maintenir un bassin suffisant de bénévoles sans surcharger les participants de bonne volonté. Nous avons eu la chance que les secteurs privé et public valorisent tous deux les lois harmonisées ou uniformes et fassent un apport important aux divers projets des dernières années. L'apport de nos groupes de travail nous a extrêmement bien servis dans les domaines suivants : *Loi uniforme sur les fiduciaires*, *Loi uniforme sur les opérations sous-évaluées*, *Loi uniforme sur les franchises* et *Loi uniforme sur l'arbitrage*. De plus, nous sommes sur le point d'amorcer une coopération importante et bénéfique avec nos collègues de la Uniform Law Commission (ULC) des États-Unis. Au cours des dernières années, nous avons tenté de miser sur les relations solides entre les deux conférences, tout en nous efforçant de rendre ces relations plus utiles et pratiques.

Nous nous sommes d'abord employés à assurer un échange d'information actif et complet entre les deux conférences. Nous sommes bien au fait des suggestions de projets et du processus de sélection de ceux-ci. Des informations sont échangées systématiquement sur ces deux plans. De plus, nous sommes à la hauteur des avantages que peut procurer l'échange d'informations et d'analyses sur les divers projets. Enfin, là où nous avons pu dresser la liste des projets qui se prêtent à la collaboration, le processus a été élaboré à cette fin précise. Une façon d'assurer l'ouverture et l'efficacité des canaux de communication a été de créer un comité international ayant pour mandat de surveiller ces rapports et d'élaborer d'éventuels projets conjoints ou coopératifs. Les Comités internationaux des deux conférences se sont réunis au moins une fois par année. En outre, en décembre dernier, les principaux dirigeants des deux conférences se sont réunis à Minneapolis pour discuter à la fois des progrès de nos projets coopératifs et des façons dont nous pourrions améliorer le produit. À l'heure actuelle, un de nos projets conjoints traite des dispositions de transférabilité afférentes aux documents de prise de décision au nom d'autrui; un autre projet nous amène à suivre activement un projet de l'ULC et vise à élaborer une loi semblable dans le domaine de l'accès aux ressources numériques; nous avons plusieurs domaines où les lois ou travaux existants contribueraient à informer l'autre conférence.

Je suis ravi de présider le Comité international. Nous serons heureux de soumettre toutes vos suggestions à l'étude du comité compétent.

Rapport de Russell Getz et Richard DeBoer, Co-présidents du comité organisateur de l'Assemblée annuelle de 2013

Chers collègues,

Nous tenons à vous inviter tous à la 95^e Assemblée annuelle de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, qui aura lieu à Victoria, en Colombie-Britannique, **du 11 au 15 août 2013**. L'Assemblée annuelle, ainsi que toutes les séances, se tiendront au Laurel Point Inn, situé dans le magnifique arrière-port, en plein centre-ville de Victoria.



Le Laurel Point Inn a mis de côté un bloc de chambres pour les délégués et prolongé de trois jours, avant et après l'assemblée annuelle, l'application du tarif de groupe spécial de 169 \$, sous réserve de disponibilité au moment des demandes. Nous incitons vivement tous les délégués à séjourner à l'hôtel de la conférence, ce qui nous aiderait beaucoup. Veuillez noter que l'échéance pour le tarif préférentiel (169 \$ avant taxes pour une chambre individuelle) est le **vendredi 5 juillet 2013**. Au moment de faire votre réservation, veuillez indiquer que vous assisterez à l'assemblée annuelle de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada. Voici divers modes de réservation :

<http://www.laurelpoint.com/>

Courriel : guestservices@laurelpoint.com

Téléphone : 250-386-8721 ou 1-800-663-7667

Fax : 250-386-9547

Par la poste : Laurel Point Inn, 680, rue Montreal, Victoria, (C.-B.), V8V 1Z8



La réception d'ouverture aura lieu le dimanche 11 août, de 17 h 30 à 19 h 30, à l'établissement historique du Maritime Museum.

La soirée du lundi 12 août est laissée libre pour vous permettre de profiter de l'une des nombreuses attractions ou activités estivales qu'offre Victoria. Une visite de groupe est proposée aux délégués et invités qui opteraient ce soir-là pour l'excursion au Butchart Gardens, de renommée mondiale, où vous attendent des salles à manger à la fois intimes et d'apparat et des soirées estivales de divertissement. Des informations supplémentaires sur les prix de l'admission et du transport par autobus seront fournies.



Butchart Gardens:

<http://www.butchartgardens.com/languages/languages/francais.html>

La traditionnelle partie de balle entre l'Est et l'Ouest ainsi que le barbecue auront lieu le mardi 13 août et le banquet de clôture sera donné le mercredi 14 août (de 18 h à 22 h).

Victoria est très achalandée en été et les services de transport, de location de voitures et d'hébergement sont souvent saturés. Nous vous invitons donc à prendre dès que possible les dispositions pour vos déplacements et votre chambre d'hôtel. Pour trouver des renseignements touristiques sur les événements et commodités de Victoria et des alentours, veuillez cliquer sur les liens suivants :

Tourisme à Victoria :

<http://www.tourismvictoria.com/>

Bienvenue en Colombie-Britannique (Hello BC) :

<http://fr.britishcolumbia.travel/default.aspx?CC=CAFR&SI=1>

Musée maritime (Maritime Museum)

<http://mmbc.bc.ca>



Nous vous invitons à transmettre ces informations à tous les autres membres de votre administration qui assisteront à l'assemblée annuelle. Nous nous réjouissons à l'idée de vous accueillir sur la côte canadienne du Pacifique cet été. Pour toute question, n'hésitez à communiquer avec l'un de nous deux ou avec Treena Watters.

Russell.Getz@gov.bc.ca
250-387-5006

Richard.DeBoer@gov.bc.ca
250-356-0284

Treena Watters
Gestionnaire de bureau
Ministère de la Justice de la Colombie-Britannique
Treena.Watters@gov.bc.ca
250-356-4576



Et aux dernières nouvelles...

Anny Bernier nommée secrétaire de la Section pénale

Après trois ans comme secrétaire de la Section pénale, Joanne Dompierre s'est retirée de ce rôle en février 2013. Son constant dévouement et son travail ont grandement contribué au succès de nos réunions annuelles à Halifax (2010), Winnipeg (2011) and Whitehorse (2012). Le Comité exécutif de la CHLC est reconnaissant à Joanne pour ses contributions et lui souhaite du succès dans ses nouveaux projets.



Nous souhaitons donc la bienvenue à Anny Bernier, qui prend maintenant le rôle de secrétaire de la Section pénale. Anny était observatrice au sein de la délégation du Ministère de la justice du Canada à Winnipeg, et la première récipiendaire du prix du « Joueur le plus utile Daniel-Grégoire » lors de la partie de balle molle en 2011. Le Comité Exécutif de la CHLC sera heureux de travailler avec Anny à Victoria cet été, ainsi qu'au cours des réunions annuelles à venir.

Anouk Desaulniers nommée à la Cour du Québec



Le 11 avril 2013, le ministre de la Justice et procureur général du Québec, monsieur Bertrand St-Arnaud, a annoncé la nomination de l'honorable Anouk Desaulniers, à la Cour du Québec, Chambre criminelle et

pénale, à Gatineau

(<http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/Avril2013/11/c4563.html>).

Au cours des années passées au sein du ministère fédéral de la Justice, Me Desaulniers a apporté une contribution importante au sein de divers forum, notamment celui de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada. Me Desaulniers participait à la réunion annuelle de la CHLC, en tant que déléguée fédérale depuis 2005 et s'est impliquée dans divers groupes de travail de la section pénale. Elle a également agi à titre de présidente de la section pénale de la CHLC au cours de la période 2012-2013. Tous ceux et celles qui ont eu le plaisir de travailler avec elle savent à quel point elle est rigoureuse dans son travail et la connaissent pour ses qualités de leader, sa gentillesse et son sens de l'humour.

Au moment de sa nomination, Me Desaulniers était avocate générale et directrice par intérim à la Section de la politique en matière de droit pénal du Ministère. Je vous invite à vous joindre à moi pour lui souhaiter le meilleur des succès dans cette nouvelle étape de sa carrière, et pour la remercier pour son excellent travail au sein de la CHLC. Si vous souhaitez la féliciter personnellement, veuillez s.v.p. acheminer votre courriel à l'attention de Me Anny Bernier à l'adresse suivante : anny.bernier@justice.gc.ca.

Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada
www.ulcc.ca / www.chlc.ca